Envoyé en préfecture le 09/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le
ID : 022-212200547-20260605-DEL03_05062026-DE

ERQUY
L'air qu'il vous faut !

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
SÉANCE DU VENDREDI 05 JUIN 2026

L'An Deux Mil Vingt Six, le vendredi cinq juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué par expédition du vingt-neuf mai 2026 s'est réuni en séance ordinaire en mairie d'ERQUY sous la Présidence de Monsieur Sylvain RENAUT, Maire d'Erquy. Monsieur Olivier LE GALL, Conseiller municipal, a été désigné Secrétaire de Séance.

DELIBERATION N°	MANDAT MUNICIPAL 2026-2032 : LA CONCESSION PLAISANCE
03	

ÉLUS	27
PRÉSENTS MAXI	25
MANDANTS	00
ABSENTS	02
APTES A VOTER	25

CONVOCATION	29-05-2026
RÉUNION	05-06-2026
AFFICHAGE	05-06-2026
TRANSMISSION	08-06-2026

	RECENSEMENT DES CONSEILLERS		Présents	Absents	Mandants	PROCURATIONS
	NOMS ET PRÉNOMS	TITRES				MANDATAIRES
	RENAUT Sylvain	Maire	X			
	PESLIER Michel	1er Adjoint	X			
	CHALVET Maryvonne	2è Adjointe	X			
	LE GALL Olivier	3è Adjoint	X			
	LE DOUARIN France	4è Adjointe	X			
	PIERRE Fréderic	5è Adjoint	X			
	BELLETTRE Michel	Conseiller	X			
	LECORGUILLE Gilles	Conseiller	X			
	FRARE Pascale	Conseillère	X			
	DETREZ Nicole	Conseillère	X			
	HUGUET Nathalie	Conseillère	X			
	NOUET Soizic	Conseillère	X			
	METAYER Christophe	Conseiller	X			
	LEBOUCHER Françoise	Conseillère	X			
	LE MOUNIER Valérie	Conseillère	X			
	HOUZE Laurent	Conseiller	X			
	TALBOURDET Gwenaelle	Conseillère		X		
	L'HOTELLIER Céline	Conseillère	X			
	COCHERY Sandrine	Conseillère	X			
	BRECHARD Benoit	Conseiller	X			
	ANDRE Ludovic	Conseiller	X			
	COLLONG Alexandre	Conseiller	X			
	CONAN Alain	Conseiller	X			
	GUYOMAR Muriel	Conseillère	X			
	PASCO Mickaël	Conseiller		X		
	GERRETSEN Marc	Conseiller	X			
	LE GUEN Cédric	Conseiller	X			
A	DÉCOMPTE DES PRÉSENTS : QUESTIONS		25	02	00	

Envoyé en préfecture le 09/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le
ID : 022-212200547-20260605-DEL03_05062026-DE

03 - MANDAT MUNICIPAL 2026-2032 : LA CONCESSION PLAISANCE – ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION N°15 DU 02 AVRIL 2026

Monsieur le Maire informe l'assemblée, que compte tenu du renouvellement du conseil municipal, il convient de reconstituer la délégation municipale appelée à siéger au sein de la concession plaisance.

Considérant l'incompatibilité de nommer le même représentant de la commune dans le conseil portuaire du port départemental d'Erquy centre et la concession plaisance,

Considérant qu'il convient d'annuler et remplacer la délibération N°15 : Mandat municipal 2026-2032 : la concession plaisance du 02 avril 2026,

Considérant le mode de scrutin uninominal à bulletin secret, sauf si le conseil municipal y déroge à l'unanimité ou s'il y a une seule candidature,

Le Conseil Municipal, Invité à se Prononcer,
Procède au vote

1 représentant : Alexandre COLLONG
Nombre de votants : 25
Nombre de voix exprimées : 25
Abstention : 00
Majorité des suffrages : 13
Nombre de voix obtenues : 25

1 Suppléant : Benoit BRECHARD
Nombre de votants : 25
Nombre de voix exprimées : 25
Abstention : 00
Majorité des suffrages : 13
Nombre de voix obtenues : 25

LE CONSEIL MUNICIPAL DESIGNE

Candidat 1 : Alexandre COLLONG
Suppléant : Benoit BRECHARD

Pour représenter la commune au sein de la concession plaisance.

ERQUY, le vendredi 05 juin 2026

Le secrétaire de séance

Olivier LE GALL

Le Maire,

Sylvain RENAUT

MAIRIE D'ERQUY
CÔTES D'ARMOR